
MÉDITATIONS

VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

LE SUPPORT MUTUEL.

ÉVANGILE selon saint Matthieu, (XXII, 15)

En ce temps-là, les pharisiens, s'étant retirés, formèrent le dessein de surprendre Jésus dans ses paroles. C'est pourquoi ils lui envoyèrent leurs disciples avec les hérوديens, qui vinrent lui dire : Maître, nous savons que vous êtes sincère et véritable, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans craindre qui que ce soit, parce que vous ne considérez point la qualité des personnes. Dites-nous donc votre sentiment : Est-on obligé de payer le tribut à César, ou peut-on s'en dispenser ? Mais Jésus, connaissant leur malice, leur dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Aussitôt ils lui présentèrent un denier. Et Jésus leur dit : De qui sont cette image et cette inscription ? De César, dirent-ils. Jésus leur répondit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Sommaire pour la veille au soir.

Nous méditerons demain sur le support mutuel, qui est le troisième caractère de la charité, et dont Jésus-Christ, dans l'évangile du jour, nous donne un bel exemple. Nous verrons : 1° que ce support fait partie essentielle du précepte de la charité ; 2° que Dieu nous en fait une loi spéciale ; 3° que la justice elle-même nous y oblige. - Notre résolution sera : 1° de supporter les défauts et les torts du prochain sans nous en plaindre et sans les lui reprocher, surtout de manière à l'humilier ; 2° de ne pas relever ses méprises ou ses bévues, mais de les couvrir au contraire et de ne pas sembler les apercevoir, quand nous n'avons pas mission de les reprendre. Notre bouquet spirituel sera le mot de saint Paul : Nous devons supporter les faiblesses de nos frères et ne pas nous complaire en nous-mêmes, comme si nous valions mieux qu'eux.

Méditation pour le matin.

Adorons la patience de Notre-Seigneur dans l'évangile de ce jour. Ses ennemis, qui cherchaient à le perdre, viennent lui adresser cette question insidieuse : Est-il permis de parler l'impôt à César ? S'il disait oui, il allait être odieux au peuple, qui prétendait, comme peuple de Dieu, ne pas relever de César ; s'il disait non, il allait être odieux au prince, dont il méconnaissait l'autorité. Jésus-Christ supporte la perfidie de ceux qui l'interrogent ainsi, en toute patience et douceur. Il ne se fâche ni ne s'emporte, et leur fait avec calme une réponse pleine d'une sagesse toute divine : bel exemple, bien digne de notre admiration et de nos louanges, qui nous apprend à supporter en paix la malice des hommes. Rendons-lui-en nos actions de grâces.

Premier point.

Le support mutuel fait partie essentielle du précepte de la charité.

Ces deux choses tiennent tellement l'une à l'autre, que, sans le support mutuel, il n'y aurait plus de charité possible, et il faudrait en effacer le précepte dans l'Évangile : car chaque homme ici-bas a ses défauts et ses imperfections ; il n'y a d'anges que dans le ciel : si vous ne les supportez, l'union est rompue, la charité détruite. Chaque homme a sa constitution propre : les inclinations et les tempéraments ne sont pas les mêmes ; les jugements et les

manières de voir se contredisent ; les volontés se heurtent les unes contre les autres, les goûts varient. Or, entre tant d'éléments divers ou contraires, la fusion des coeurs de manière à ne former qu'un coeur et qu'une âme, comme la charité le commande, n'est possible qu'autant qu'on se supporte mutuellement, qu'on se passe réciproquement ses faiblesses et qu'on souffre en charité et patience ce qui choque, ce qui déplaît, ce qui ne revient ni à nos goûts ni à notre humeur. Sans ce support, la fusion des coeurs serait aussi impossible que la fusion de l'eau avec le feu, de la lumière avec les ténèbres : nécessairement il y aurait division, querelles, discorde. L'expérience de chaque jour l'atteste ; et vous, ô sainte charité, vertu si belle, qui faites le charme de notre exil, la consolation de nos douleurs, vous disparaîtriez de la terre. Quel malheur, que ne devons-nous pas supporter pour le prévenir !

Deuxième point.

Dieu a fait du support mutuel une loi spéciale.

Dieu, sans doute, en commandant la charité, a commandé le support, puisque l'une ne peut exister sans l'autre ; toutefois il y attache une telle importance, qu'il en fait une loi spéciale. Nous devons, nous dit saint Paul, supporter les défauts et les faiblesses de nos frères. Si nous le devons, ce n'est pas une grâce que nous leur faisons, c'est un devoir que nous remplissons, c'est une dette dont nous nous acquittons. Portez les fardeaux les uns des autres, continue l'Apôtre, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ. Il semble réduire à ce seul précepte tout l'Évangile : aussi prend-il plaisir à le développer. Supportez-vous les uns les autres, dit-il, en toute humilité : ce qui exclut les susceptibilités et les prétentions ; en toute douceur et patience : ce qui exclut les murmures et les reproches, les antipathies et les impatiences contre les déplaisirs qu'on nous cause ; en toute charité : ce qui nous apprend à traiter le prochain comme nous voudrions être traités nous-mêmes. Loi aimable, bien digne du Père commun de tous les hommes ; loi de bienveillance et d'indulgence, qui prend sous sa défense toutes les misères à la fois, et ne permet ni les dédains pour la faiblesse, ni les dérisions pour les travers, ni les censures pour les égarements mêmes qu'on n'est pas chargé de reprendre ; loi à laquelle se rattachent nos plus chers intérêts, puisqu'il est écrit que Dieu ne sera indulgent pour nos défauts que selon la mesure de notre indulgence pour les défauts de nos frères. D'où saint Chrysostome conclut que, si nous ne supportons pas le prochain, Dieu ne nous supportera pas ; si nous ne sympathisons pas avec les autres, Dieu ne sympathisera pas avec nous ; et nous-mêmes nous souscrivons à cette loi quand nous disons : Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; c'est-à-dire, soyez indulgent pour mes fautes dans la mesure de mon indulgence pour les fautes d'autrui : paroles qui sont un arrêt de mort dans la bouche de quiconque les prononce avec un coeur aigri contre son frère. S'il était pris au mot, une flamme viendrait du ciel le dévorer tout vivant.

Troisième point.

La justice elle-même nous oblige au support mutuel.

Qui ne sent, en effet, pour soi-même le besoin de la loi de support, de cette loi protectrice de la faiblesse humaine ? Or, si nous voulons qu'on l'observe à notre égard, ne serait-ce pas une étrange injustice de ne pas vouloir l'observer à l'égard des autres ? Nous nous plaignons des imperfections de nos frères ; mais ne faut-il pas qu'on supporte les nôtres ? De leur caractère et de leur humeur ; mais n'avons-nous point nos caprices ? De leurs vivacités et de leurs brusqueries ; mais une parole vive n'échappe-t-elle jamais à nos lèvres ? Des excuses dont ils couvrent leurs torts sans vouloir jamais en convenir ; mais n'est-ce pas là aussi notre histoire, jusque-là que nous venons à bout de nous croire moins mauvais, quelquefois même meilleurs que les autres ? Celui-là seul qui est sans péché pourrait leur jeter la pierre. Pour nous, il nous va mal de vouloir la perfection dans les autres, jusqu'à ne pas souffrir en eux une tache, une imperfection. Examinons ici notre conscience : comment supportons-nous les défauts du prochain, son humeur ou trop gaie ou trop mélancolique, son naturel ou trop facile ou trop austère, ses manières ou trop lentes ou trop brusques ? Au lieu d'excuser et de couvrir les défauts de nos frères, leurs infirmités corporelles ou spirituelles, leur manque de savoir-vivre, leur peu de talent, leur légèreté, leur entêtement, leurs bévues, ce qu'il y a de défectueux dans leur prononciation, leur démarche, leur manière de se tenir, n'en avons-nous point plaisanté ? Comment supportons-nous les importunités de certaines gens, les plaintes des affligés ou des malades ; enfin, tout ce qui se rencontre à souffrir des uns ou des autres ?

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.

MÉDITATIONS

VINGT-DEUXIÈME LUNDI APRÈS LA PENTECÔTE.

DÉVOUEMENT DE LA CHARITÉ, MÊME ENVERS NOS ENNEMIS.

Sommaire pour la veille au soir.

Nous méditerons demain deux autres caractères de la charité, qui sont : 1° d'être dévoué jusqu'au sacrifice pour obliger le prochain ; 2° d'embrasser dans ce dévouement nos ennemis mêmes. - Notre résolution sera : 1° de ne refuser jamais au prochain les bons offices que nous pouvons lui rendre, même lorsqu'il nous en coûterait des sacrifices ; 2° de pardonner tout le mal qu'on nous fait, jusqu'à n'en garder aucun ressentiment, et de nous réconcilier le plus tôt possible. Notre bouquet spirituel sera la parole de l'Apôtre :

La charité s'oublie elle-même et ne s'irrite jamais.

Méditation pour le matin.

Adorons Jésus-Christ nous enseignant par son exemple à nous dévouer pour le prochain, même pour nos ennemis. Il a aimé tous les hommes, même les plus ingrats, même les plus grands pécheurs, jusqu'à se livrer pour eux aux tourments et à la mort. Remercions-le de tant d'amour, et demandons-lui de l'imiter.

Premier point.

La charité est dévouée jusqu'au sacrifice pour obliger le prochain.

Les lois de l'amitié purement humaine imposent elles seules à l'homme l'obligation de se dévouer jusqu'au sacrifice pour le bien de ses frères : car quel homme tiendrait pour ami celui qui restreindrait son amitié à la condition de ne pas se gêner pour rendre service ? A plus forte raison, la charité chrétienne, si supérieure à l'amitié naturelle, cette charité formée sur le précepte du Seigneur : Aimez-vous les uns les autres comme moi-même je vous ai aimés, doit-elle s'élever jusqu'au sacrifice : sacrifice des aises et du plaisir, sacrifice de la fortune et de la vie même en certains cas. Nous devons être disposés, disait saint Jean aux fidèles, à sacrifier au service du prochain tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes et notre vie même au besoin, puisque Jésus-Christ, notre modèle, a sacrifié sa vie pour nous. De grand coeur, disait saint Paul aux Corinthiens, je sacrifierai pour vous tout ce que j'ai, et je me sacrifierai moi-même. Conformément à ces saintes doctrines et à ces beaux exemples, les premiers chrétiens vendaient leurs biens, en déposaient le prix aux pieds des apôtres, pour le distribuer selon les besoins de chacun ; et, dans les siècles suivants, nous voyons les uns dépenser leur fortune en aumônes et bonnes oeuvres, les autres sacrifier leur vie pour aller évangéliser les peuples idolâtres, d'autres dévouer leur existence dans les hôpitaux aux soins des malades, dans les écoles à l'instruction de l'enfance, dans les pays barbaresques à la rédemption des captifs, ou dans leur patrie au soulagement de toutes les infortunes. Examinons ici notre conscience : avons-nous une charité dévouée jusqu'au sacrifice, qui n'épargne ni son temps, ni sa peine, ni son argent, pour le bien du prochain. L'égoïsme ne ferme-t-il point quelquefois notre coeur à la compassion, notre main à l'aumône ?

Deuxième point.

La charité embrasse dans son dévouement nos ennemis mêmes.

Le dévouement de la charité embrasse tous les hommes sans exception, ceux-là mêmes qui nous haïssent, qui nous ont blessés par leurs paroles ou leurs procédés et ont en envers nous les plus grands torts : car tous sont enfants de Dieu, et Dieu n'entend pas qu'on haïsse un seul de ses enfants ; tous sont membres d'un même corps, dont Jésus-Christ est le chef, et Jésus-Christ n'entend pas que ses membres se divisent, se haïssent, et il tient pour fait à lui-même ce qu'on fait au moindre d'entre eux. Cet amour des ennemis a même cet avantage qu'on est plus sûr de les aimer d'un amour surnaturel et méritoire, tandis que l'amour des amis est exposé à être purement naturel et sans mérite. Quant à la pratique de ce précepte, quatre mots de l'Évangile nous l'enseignent clairement : Aimez ceux qui se font vos ennemis, ne parlez d'eux qu'en bien, priez pour eux, rendez-leur service dans l'occasion. -

Aimez-les, c'est-à-dire ne laissez dans votre coeur aucun levain d'animosité ou d'aversion, de vengeance ou d'amertume contre eux ; ne vous contentez pas de ne leur vouloir aucun mal, mais soyez disposés à vous réconcilier avec eux le plus tôt possible, et n'hésitez pas à les prévenir, lors même qu'ils seraient vos inférieurs, lors même qu'ils auraient plus de torts que vous ; enfin, ayez pour eux tous une affection sincère, un coeur aimant, et saisissez toutes les occasions de le leur témoigner. – 2° Ne parlez d'eux qu'en bien, c'est-à-dire ne vous plaignez jamais ni d'eux ni du tort qu'ils vous ont fait, et dites d'eux, au contraire, tout le bien que vous pourrez. - 3° Priez pour eux, c'est-à-dire : s'ils ont des torts ou des défauts, implorez pour eux la grâce qui corrige et sanctifie, plaignez-les et demandez au ciel qu'ils deviennent meilleurs ; s'ils sont dans le malheur, priez Dieu qu'il ait pitié d'eux et qu'il les relève de l'état où ils sont tombés. - 4° Rendez-leur service dans l'occasion, c'est-à-dire : aidez-les de vos conseils, de votre crédit, de votre bourse même s'il est nécessaire, et prévenez leurs besoins s'ils n'osent vous demander. S'ils persistent à être vos ennemis, continuez de les aimer, comme l'apôtre saint Paul; qui disait aux Corinthiens : Quoique nous m'aimiez moins à mesure que je vous aime davantage, je ne cesserai de me sacrifier pour tous. - Est-ce ainsi que nous nous conduisons envers nos ennemis ?

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.

MÉDITATIONS

VINGT-DEUXIÈME MARDI APRÈS LA PENTECÔTE.

TENDRESSE COMPATISSANTE DE LA CHARITÉ.

Sommaire pour la veille au soir.

Nous méditerons demain un sixième caractère de la charité, qui est d'être tendre et compatissant. Nous verrons : 1° combien ce caractère est essentiel à la charité ; 2° combien la dureté, qui est le vice opposé, lui est contraire. - Nous prendrons ensuite la résolution : 1° de compatir à tous les affligés et de les consoler ou soulager de notre mieux ; 2° d'éviter les paroles dures, l'extérieur sévère ou fier, et d'avoir au contraire pour tous un visage ouvert et bienveillant, des manières bonnes et cordiales. Notre bouquet spirituel sera la parole de l'apôtre :

Ayez pour tous des entrailles de compassion,
beaucoup de bonté, d'humilité, de modestie et de support.

Méditation pour le matin.

Admirons avec quelle tendresse Jésus-Christ a aimé les hommes et compati à tous nos maux : comme il pleure la mort de Lazare et mêle ses larmes à celles de Marthe et Marie ! Comme il pleure la ruine future de Jérusalem infidèle ! Comme il est tendre envers Jean, son apôtre, qui aime à s'appeler le disciple que Jésus aimait ! Oh, que ces beaux exemples nous apprennent bien à avoir toujours pour le prochain un cœur tendre et compatissant ! Remercions cet aimable Sauveur d'une leçon si utile.

Premier point.

Nous devons avoir pour le prochain un cœur tendre et compatissant.

La vraie charité est sensible à tout ce que le prochain éprouve de bien ou de mal ; elle pleure avec ceux qui pleurent, se réjouit avec ceux qui se réjouissent. Elle souffre de tout ce que souffrent les autres, présents ou absents, connus ou inconnus, amis ou ennemis, voisins ou éloignés, parce qu'en tous elle voit les membres du même corps dont elle fait partie, et que, comme dans le corps humain aucun membre ne souffre que tous n'y compatissent ; comme le pied ne peut être blessé sans qu'aussitôt le bras s'allonge, le genou se plie, l'œil s'ouvre, que tout le corps enfin se mette en travail pour le secourir : ainsi la vraie charité nous donne un cœur tendre et compatissant pour tous ceux qui souffrent. Un sage païen disait : Je suis homme, rien de ce qui intéresse un homme ne m'est étranger. Le chrétien, à plus forte raison, doit toujours être tendre envers le prochain comme Jésus-Christ l'a été, et avoir pour tous des entrailles de miséricorde et de bonté : c'est le texte même de la loi. Toujours il doit accueillir avec bonté, avec un visage ouvert et les témoignages d'une affection sincère, quiconque vient lui confier ses peines. Chacun sera traité de Dieu comme il aura traité les autres. Or nous avons tous un immense besoin que Dieu nous traite avec compassion et non avec dureté. C'est pourquoi notre frère eût-il été notre ennemi, eût-il été un grand coupable, la loi peut avoir le droit de le condamner ; nous, nous n'avons jamais celui de nous réjouir de son infortune ou de le regarder avec un superbe triomphe. Dès qu'il est dans le malheur, il a droit à notre intérêt, à nos égards, à notre affectueuse compassion. S'il est dans le besoin, nous devons penser combien c'est chose dure de souffrir la faim et le froid à côté de ses semblables parfaitement nourris et vêtus ; nous devons en conséquence lui pardonner de nous regarder avec envie. S'il a des vices, nous devons, au lieu de le juger avec une rigueur inflexible, le gagner à la religion, en la lui montrant indulgente et aimable. Elle est si belle, la tendre pitié qui regarde avec une affectueuse compassion tout ce qui souffre, tout ce qui est dans la maladie, dans la peine ou dans un état d'infériorité ! C'est ce qu'ont admirablement compris les chrétiens de tous les siècles. Saint Paul ramasse des aumônes et fait plus de trois cents lieues pour les porter aux pauvres de Jérusalem. En 261, les chrétiens d'Alexandrie se dévouent au service des pestiférés, qui les avaient persécutés ; chaque maison est un hospice, chaque chrétien un garde-malade. En 379, saint Basile, à Césarée ; en 400, sainte Fabiola, à Rome ; en 407, saint Chrysostome, à Constantinople, fondent des hôpitaux. Au sixième siècle, saint Remi forme à Reims le premier établissement des repenties ; en 650, saint Landri fonde à Paris l'Hôtel-Dieu, dont les religieuses meurent, en 1318,

en secourant les pestiférés, et la communauté éteinte se renouvelle aussitôt. En 850, Robert, archevêque de Mayence, nourrit plus de trois cents pauvres ; et au dix-septième siècle, que n'a pas fait saint Vincent de Paul. Que n'ont pas fait depuis et ne font pas encore tous les jours tant d'âmes pleines d'une charité tendre et compatissante ? C'est devant de tels spectacles que le malheureux, consolé de se voir traité avec de tendres égards par ceux qui sont au-dessus de lui, sent son cœur se remplir de reconnaissance, et comprend pourquoi le riche est riche, pourquoi l'homme élevé en dignité est grand. - Au lieu de suivre ces règles, n'imitons-nous point les hommes durs dont parle le prophète Amos, qui sont indifférents aux maux de leurs frères ?

Deuxième point.

La dureté est souverainement contraire à la charité.

Manquer d'égards à l'homme frappé par le malheur, c'est de toutes les bassesses la plus indigne. Ne raillez pas, dit l'Esprit-Saint, l'homme dont l'âme est dans l'amertume : il est un Dieu qui voit tout, et qui pourra vous humilier à votre tour. Attrister un affligé par des paroles dures, par un air peu bienveillant ; regarder un inférieur, un inconnu, du haut de sa grandeur, lui parler d'un ton altier et sévère, d'une manière sèche et avec une humeur nicheuse, c'est une cruauté indigne l'un chrétien qui parle à un frère. Nous eût-on manqué en quelque chose, c'est une ignoble vengeance de refuser un service, de ne vouloir ni parler à la personne ni la saluer ; ou, si l'on y est forcé, de l'accueillir avec des paroles rudes, un ton aigre, une contenance froide ; de se réjouir lorsqu'elle échoue dans ses projets ou tombe dans l'affliction. La vraie charité a de tout autres procédés : indulgente envers ceux qui ont des torts, tendre pour ceux qui souffrent ou sont dans la peine, elle se fait toute à tous, comme pauvre avec les pauvres, comme infirme avec les infirmes, comme ignorante avec les ignorants.

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.

MÉDITATIONS

VINGT-DEUXIÈME MERCREDI APRÈS LA PENTECÔTE.

CHARITÉ INDULGENTE.

Sommaire pour la veille au soir.

Nous méditerons demain un sixième caractère de la charité chrétienne, qui est l'indulgence, et nous verrons : 1° que nous ne devons jamais penser mal du prochain, à moins que ce mal ne soit prouvé ; 2° que nous ne devons jamais en parler mal, à moins que le mal ne soit connu ou qu'il n'y ait une raison d'utilité à en parler. - Nous prendrons ensuite la résolution : 1° d'entrer, à l'égard du prochain, dans une disposition d'indulgence qui nous fasse aimer à penser toujours bien de lui, et corrige en nous l'esprit de critique et de censure ; 2° de surveiller toutes nos paroles, pour n'en laisser échapper aucune qui blesse la charité ou que nous ne voudrions pas qu'on dit de nous. Notre bouquet spirituel sera le mot de saint Jacques :

Ne point pécher en paroles, c'est être parfait.

Méditation pour le matin.

Adorons Notre-Seigneur nous répétant tant de fois dans l'Évangile le précepte de la charité : c'est la preuve du grand désir qu'il a de nous voir éviter tout ce qui peut blesser cette divine vertu ; c'est la condamnation de la licence qu'on se donne si souvent de penser et de parler mal du prochain. Remercions-le de ces sentiments si bienveillants pour nous tous.

Premier point.

Nous ne devons jamais penser mal du prochain,
à moins que ce mal ne soit prouvé.

La charité, dit l'Apôtre, ne pense point le mal. Loin de se permettre des jugements peu favorables sur le compte du prochain, de suspecter ses intentions et ses défauts, elle aime à en penser tout le bien possible. Elle ne croit que le mal incontestablement prouvé ; et encore même, il moins que sa position ne l'oblige à une conduite contraire, elle le dissimule, elle l'excuse et n'en croit que le moins possible. Bien différents sont les esprits critiques et censeurs, toujours disposés à penser mal et à interpréter tout en mal. Présomptueux qui se croient plus sages et mieux avisés que les autres, ils s'érigent au dedans d'eux-mêmes un tribunal, d'où ils jugent tout, tranchent sur tout, prononcent des sentences souveraines et sans appel sur les personnes et sur les choses. Ils ne trouvent rien de bon que leur propre ouvrage et sèment le blâme à pleines mains sur tout ce que font et disent les autres. De là tant de maux dans la société et la famille : l'oubli du respect pour les supérieurs, des égards pour les égaux, et de ces doux rapports de charité et d'estime mutuelle qui font le charme de la vie ; on ne sait que se déconsidérer, se rabaisser les uns les autres par des jugements téméraires, sans penser que tout jugement téméraire en matière grave est un péché mortel. Aussi Dieu a-t-il en horreur ces censeurs de tout le monde, qui se croient les seuls en possession de la sagesse et du bon sens ; il les maudit. N'avons-nous point ici bien des reproches à nous faire ? Ne sommes-nous point faciles à penser mal du prochain, à concevoir des soupçons, à former des jugements téméraires et à les produire au dehors dans nos conversations ?

Deuxième point.

Nous ne devons jamais parler mal du prochain,
à moins que ce mal ne soit connu ou qu'il n'y ait une raison d'utilité à le dire.

Parler mal du prochain ou en médire, c'est un vice qui soulève la haine de Dieu ; c'est un mal que saint Paul déclare aussi digne de réprobation que le vol même. C'est même quelque chose de pire que le vol, puisque la réputation qu'enlève le médisant est un bien d'un ordre plus relevé et vaut mieux que tous les trésors qu'enlève le voleur.

Enfin c'est un produit ignoble des plus mauvais penchants ; et de quels penchants, tantôt c'est l'orgueil, qui croit s'élever à proportion qu'il abaisse les autres, et qui se flatte intérieurement d'être ou de se faire croire meilleur que ceux dont il médit ; tantôt c'est une basse jalousie, qui s'étudie à obscurcir l'éclat de tout ce qui l'efface, et ne trouve les autres si dignes de blâme que parce qu'on les loue ; d'autres fois, c'est une haine déguisée, qui répand sur les paroles l'amertume cachée dans le cœur ; une misérable vanité, qui veut se faire valoir aux dépens des autres et se sait bon gré si, avec assez de malice pour médire, on a pu joindre assez d'esprit pour plaire ; une faiblesse honteuse, qui ne sait pas retenir une parole ; une froide barbarie, qui va percer un absent : considérations qui avaient porté saint Augustin à interdire expressément ce vice à sa table, par une inscription gravée sur la muraille. Examinons si nous avons de la médisance la même horreur que ce grand saint. Il en est très peu, même parmi les chrétiens, dit saint Paulin, qui déracinent complètement en eux l'habitude de ce vice. On dirait que plusieurs ne savent dire du prochain autre chose que du mal, et que pour eux aucune conversation n'a de charmes si l'on n'y déchire quelqu'un, si l'on n'y immole quelque réputation. Ne sommes-nous point de ce nombre ?

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.

MÉDITATIONS

VINGT-DEUXIÈME JEUDI APRÈS LA PENTECÔTE.

CHARITÉ BIENFAISANTE.

Sommaire pour la veille au soir.

Nous méditerons demain sur un septième caractère de la charité, qui est la bienveillance, et nous verrons : 1° en quoi consiste cette bienveillance ; 2° les raisons qui nous l'imposent. - Nous prendrons ensuite la résolution : 1° de prendre à tâche de faire le bonheur de tout ce qui nous entoure, et de chercher toujours à faire plaisir au prochain ; 2° de nous oublier nous-mêmes jusqu'à nous faire une joie des joies d'autrui, et une peine de ses peines. Notre bouquet spirituel sera le mot de l'Apôtre :

Que chacun se rende aimable au prochain en ce qui est bon.

Méditation pour le matin.

Adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ nous apprenant par son apôtre à nous aimer réciproquement comme des frères, pleins de bienveillance et d'attentions aimables les uns pour les autres. Remercions-le d'un avis si plein d'amour et proposons-nous d'en bien profiter.

Premier point.

Caractères de la bienveillance chrétienne.

Cette bienveillance, comme le mot seul l'indique, consiste à vouloir toute sorte de bien au prochain, à lui procurer en effet tout le bien qu'on peut, et à faire ainsi, selon la mesure du possible, le bonheur de tout ce qui nous entoure. Saint Paul, dans sa première Épître aux Corinthiens, décrit admirablement les caractères de cette charité bienveillante. La charité, dit-il, est patiente et douce, pleine de réserve et de circonspection pour ne jamais offenser personne, ne jamais parler sèchement, ni reprendre avec aigreur, ni commander avec empire. Loin d'être jalouse ou envieuse, elle souhaite aux autres tout le bonheur possible, et ne se réjouit pas moins de leurs succès que de ses propres avantages. Loin de blesser par le caprice et l'humeur, elle procède en tout avec une sagesse et une mesure qui ménagent tout ce qui a besoin d'être ménagés. Loin d'offenser par des prétentions, elle est pleine de déférence, et prévient les autres d'honneur. Elle a si peu d'ambition et de recherche de ses intérêts, qu'elle s'oublie elle-même et fait son bonheur des avantages d'autrui. Quelque sujet de mécontentement qu'on lui donne, elle n'est qu'obligée pour tout le monde, et ne pense pas même au mal qu'on a pu lui faire. C'est pour elle une grande joie de voir ses frères faire progrès dans la vertu, comme une grande peine d'en voir d'autres se jeter dans le vice. Elle endure tout plutôt que de manquer de bienveillance dans les moindres choses ; elle croit du prochain tout le bien qui se peut croire, et défère sans peine aux sentiments d'autrui. Toujours disposée à juger favorablement ses frères, elle ne désespère du retour d'aucun pécheur. Enfin, plutôt que de gêner les autres, elle porte avec courage toutes sortes de charges, sans jamais se plaindre, ni même laisser voir sa fatigue. Examinons si nous trouvons en nous tous ces caractères de la bienveillance chrétienne.

Deuxième point.

Raisons qui nous font une loi de la bienveillance.

1° Le prochain est un enfant de Dieu. Or supposons qu'un grand monarque nous confiât le soin de son enfant, héritier de son trône, en nous conjurant de lui prodiguer tous nos bons offices, et nous promettant de les reconnaître par toutes les munificences en son pouvoir et même par un trône, avec quel zèle, quelle bienveillance ne traiterions nous pas un tel enfant ! Or un enfant de Dieu est bien autre chose que l'enfant d'un monarque ; les récompenses du ciel sont bien autres que toutes les récompenses de la terre et bien préférables à tous les trônes. 2° Le prochain est un membre vivant de Jésus-Christ, un autre Jésus-Christ, tellement que Notre-Seigneur tient pour fait à lui-même ce qu'on fait au moindre des siens. Or quelle bienveillance n'est pas due à ce Sauveur adorable ? 3° Nous devons aimer le prochain comme Jésus-Christ nous a aimés. Or quelle n'a pas été la bienveillance de Jésus-Christ pour

nous ? 4° Nous devons faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit à nous-mêmes. Or nos coeurs ont besoin de bienveillance. Eussions-nous tout à souhait, nous serions macareux si nous étions entourés de coeurs sans bienveillance, comme au contraire manquassions-nous de beaucoup de choses, des coeurs bienveillants, pleins d'attentions délicates, de prévenances aimables, nous consoleraient de nos peines. 5° Enfin, si nous sommes bienveillants pour les autres, ceux-ci seront bienveillants pour nous ; notre bienveillance nous gagnera leur coeur, et la divine charité embellira notre existence de ses plus doux charmes. Examinons notre conscience : avons-nous cet esprit de bienveillance pour le prochain ? Nous faisons-nous un plaisir d'obliger, toutes les fois que l'occasion s'en présente, et nous y portons-nous de tout notre coeur ?

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.

MÉDITATIONS

VINGT-DEUXIÈME VENDREDI APRÈS LA PENTECÔTE.

LA CHARITÉ EST TOUJOURS AIMABLE.

Sommaire pour la veille au soir.

Nous méditerons demain un huitième caractère de la charité, qui est l'amabilité chrétienne; et, pour nous en faire une idée juste, nous l'étudierons en Jésus-Christ même, notre adorable modèle, et nous verrons combien il fut aimable : 4° dans son caractère; 2° dans ses procédés; 3° dans son langage. - Nous prendrons ensuite la résolution : 1° de traiter tout le monde avec une parfaite urbanité, sans jamais nous permettre envers qui que ce soit ni un mot ni un procédé contraire aux égards de la plus exquise politesse ; 2° de surveiller beaucoup en particulier notre caractère, pour en réprimer les saillies et les vivacités. Notre bouquet spirituel sera le mot du livre de la Sagesse :

Le sage se rend aimable en ses paroles.

Méditation pour le matin.

Adorons Notre-Seigneur se montrant aimable en tout, dans son caractère, dans ses procédés, dans son langage : il ne se contente pas de ne blesser en rien, il s'attache à plaire et à être aimable en tout. Car si saint Paul dit : Je m'étudie à plaire à tous en toutes choses ; il ajoute aussitôt : C'est de Jésus-Christ que j'ai appris cette science : Soyez en cela mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ. Remercions ce divin Sauveur d'une leçon si utile.

Premier point.

Jésus-Christ aimable dans son caractère.

Chez cet adorable Sauveur, point d'humeur fâcheuse, point de ces saillies de caractère lui font dire d'une personne que, pour en être bienvenu, il faut savoir choisir ses moments. Chez lui, c'est une égalité d'humeur que rien ne trouble : il est le même quand on le blâme comme quand on le loue, quand on l'insulte comme quand on l'honore, quand on veut le lapider comme quand on veut le faire roi, quand la foule le presse et le harcèle comme quand il est seul au désert ou sur les montagnes. Quel bel exemple pour nous, surtout pour ces personnes sujettes à mauvaise humeur qui sont le déshonneur de la dévotion, anges à l'église et gens insociables à la maison ! Ne sommes-nous point de ce nombre ?

Deuxième point.

Jésus-Christ aimable dans ses procédés.

Jésus-Christ, n'eût-il pas été Dieu, eût encore été l'homme le plus honnête, le plus aimable, le plus poli qui fut jamais. Une modestie céleste reluisait en toute sa personne : rien de sombre ou de mélancolique dans ses traits ; rien d'empresé ou de turbulent, d'évaporé ou de dissipé dans ses manières. C'était une sérénité pleine d'aisance et de grâce, une prévenance dans le regard, une aménité dans les formes, un visage toujours ouvert, une attitude toujours bonne et aimable qui faisait plaisir. Pendant les trente premières années de sa vie, il porta la politesse avec Marie et Joseph jusqu'à déférer à toutes leurs volontés, condescendre à tous leurs désirs. Lorsqu'à cette époque il parut dans le temple au milieu des docteurs, il ne prit point la parole d'un ton de maître, comme certes il en avait bien le droit ; mais il écouta, il interrogea, lui qui n'avait rien à apprendre ; et, s'il parla, ce ne fut qu'après y avoir été invité. Pendant les trois années de sa mission, il est fidèle aux règles de la politesse et de la bienséance : visitant la belle-mère de saint Pierre malade, Marthe et Marie affligées ; se faisant petit avec les petits, et sachant se montrer grand à la table du pharisien ; enfin, sa conduite était telle, en toute circonstance, qu'avec ses seuls

exemples et ses seules maximes, on pourrait dresser des règles parfaites de la civilité chrétienne la plus exquise. D'où nous pouvons conclure que ne pas être toujours aimable dans ses procédés, toujours honnête et poli, c'est un grand défaut aux yeux mêmes de la foi, puisque c'est s'écarter du modèle obligé de tout chrétien.

Troisième point.

Jésus-Christ aimable dans son langage.

Le Prophète le voyait, à travers les siècles, si plein de grâce dans toutes ses paroles, que ses livres lui semblaient distiller l'aménité et la douceur ; et l'Évangile, confirmant la prophétie, raconte que les paroles qui découlaient de sa bouche étaient si bonnes, si suaves, si gracieuses, que les peuples en étaient émerveillés. Jamais un mot de contention ou de dispute ; jamais une parole dure ou mortifiante ; jamais une vivacité, sinon contre les profanateurs du temple, contre les hypocrites et les grands qui abusaient de leur autorité. Il était par excellence ce sage qui se rend aimable en tout ce qu'il dit, cet homme bon qui a sur la langue une surabondance de douceur et de grâces. Est-ce ainsi que nous parlons ? Mesurons-nous notre langage de manière à ne jamais faire peine au prochain et à le rendre heureux, au contraire, de ses rapports avec nous ? Votre conversation est-elle également éloignée de cette élégance affectée qui déplaît, et de ce langage trivial peu convenable à un homme bien élevé et encore moins à un chrétien ? Ne se compose-t-elle que de discours bons et honnêtes, propres à porter dans les âmes une douce joie avec l'amour de la vertu ?

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.

MEDITATIONS

VINGT-DEUXIÈME SAMEDI APRÈS LA PENTECÔTE.

AMABILITÉ CHRÉTIENNE.

Sommaire pour la veille au soir.

Nous continuerons d'étudier l'amabilité chrétienne en Notre-Seigneur, et nous verrons combien il fut aimable : 1° dans la vie de famille; 2° envers les inférieurs et les affligés ; 3° envers les personnes qui ont des défauts ; 4° envers ses ennemis. - Nous prendrons ensuite la résolution : 1° de nous montrer toujours aimables, attentifs et délicats dans la vie de famille ; 2° d'accueillir toujours cordialement les petits enfants, les pauvres et les affligés ; 3° de n'opposer que bonté et charité aux défauts et aux torts d'autrui. Notre bouquet spirituel sera le mot de l'Apôtre :

Je m'étudie d'être aimable en tout et envers tous,
m'oubliant moi-même pour le bien des autres.
Soyez en cela mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ.

Méditation pour le matin.

Adorons Notre-Seigneur si aimable envers tous ; il peut bien dire comme l'Apôtre : Je m'applique à me montrer aimable aux petits comme aux grands, aux pauvres comme aux riches, aux âmes affligées comme aux âmes joyeuses, aux personnes remplies de défauts comme aux plus parfaites, à mes ennemis comme à mes amis. Remercions-le d'une amabilité si universelle, et rendons-lui tous nos devoirs.

Premier point.

Jésus-Christ aimable dans la vie de famille.

Jésus-Christ a vécu de la vie de famille, comme inférieur pendant trente ans, et comme maître pendant trois. Comme inférieur, il a toujours honoré Dieu son Père dans ceux auxquels il obéissait ; comme maître, il a toujours parlé avec douceur, repris sans humeur, commandé en priant. Soit comme inférieur, soit comme maître, il n'a rien négligé pour rendre heureux tout ce qui l'entourait. C'est ainsi qu'il nous enseigne cette vie de famille, qui est la sauvegarde des bonnes moeurs, la mère, la protectrice des vertus, et qu'il apprend à tous les membres de la famille à embellir l'existence les uns des autres par une réciprocité d'affection et d'attentions délicates ; aux pères et mères, à faire le bonheur du foyer domestique ; aux enfants, à entourer de reconnaissance, de respect et d'amour les auteurs de leurs jours, consoler et réjouir leur vieillesse par l'amabilité des paroles et des manières ; aux domestiques, à chérir et servir fidèlement leurs maîtres, et aux maîtres, à voir dans ceux ou celles qui les servent des frères ou des soeurs en Jésus-Christ. Est-ce ainsi que nous nous conduisons ?

Deuxième point.

Jésus-Christ aimable envers les inférieurs et les affligés.

Il est aimable envers les petits enfants : Il les appelle auprès de lui, les caresse, les serre dans ses bras, leur impose les mains et les bénit ; il est aimable envers les pauvres : il naît, vit et meurt dans leur condition pour la leur rendre honorable et plus supportable ; il se mêle à eux comme l'un d'eux, les évangélise les premiers, et déclare qu'il tient comme fait à lui-même tout le bien qu'on leur fait, comme refusé à lui-même tout ce qu'on leur refuse ; enfin, il prend parmi eux les chefs de son Eglise, pour gouverner ici-bas les rois et les peuples et les juger au dernier jour comme ses assesseurs. Il est aimable envers les affligés : Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine, leur disait-il ; il ressent les maux d'autrui comme s'il les souffrait lui-même ; et il pleure à Béthanie comme les parents et les amis de Lazare. Examinons notre conscience : comme Jésus-Christ, sommes-nous aimables envers l'enfance ? C'est être pervers que de la mépriser ou de l'affliger injustement, et c'est être absurde que de vouloir la former à la vertu par la colère ou par les coups. Sommes-nous aimables envers les pauvres ? Ils sont déjà assez

malheureux, sans les contrister encore par un ton de reproche, une parole de mauvaise humeur ou de mépris : cette parole les aigrit : ils sentent qu'il y a cruauté à leur faire payer l'aumône par l'humiliation. Bien, au contraire, ne les console comme de se voir traités avec égards. Une parole douce, dit l'Esprit-Saint leur vaut mieux que le don qu'on leur fait. Sommes-nous aimables enfin envers les affligés? Le malheur est une chose sacrée. Point de bassesse plus odieuse que de manquer d'égards à un frère affligé, comme point de délices plus grands pour un bon cœur que d'alléger la peine de celui qui souffre.

Résolutions et bouquet spirituel comme ci-dessus.